

Mamoudzou, 15 avril 2026

**SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DRH  
DPCE**

La Rectrice de l'académie de Mayotte

A

Affaire suivie par :  
Valérie ANDRIEU  
BP 76 Rue Sarahangué  
97600 Mamoudzou

**DESTINATAIRES IN FINE**

**POUR AFFICHAGE**

**Objet : Campagne de vœux affectations du personnel enseignant contractuel 2026/2027**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2026/2027, les agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignant, de conseiller principal d'éducation ou de psychologue de l'Education nationale sont invités à formuler des vœux d'affectation et à les valider par voie informatique selon la procédure détaillée dans la présente circulaire.

## **I – Conditions et modalités d'affectation**

### **A. Conditions de participation**

Seuls les vœux des agents en CDI et en CDD ayant obtenu **un avis favorable** pour une reconduction de contrat lors des évaluations 2026 seront étudiés.

### **B. Priorité à la continuité pédagogique**

Dans un souci de continuité pédagogique et de stabilité des équipes, sous réserve de l'existence d'un support vacant, le maintien des agents non titulaires est favorisé.

Les personnels contractuels seront affectés sur des postes restés vacants à l'issue des opérations de mutation des titulaires. Il sera tenu compte de leur ancienneté en qualité de contractuels et, dans toute la mesure du possible, des vœux géographiques formulés.

**NOTA BENE** : Les personnels en CDI ou affectés en CZR sont rattachés administrativement à un établissement du 2<sup>nd</sup> degré. En cas de non affectation, ils doivent être présents dans leur établissement de rattachement et assurer des tâches d'encadrement éducatif ou pédagogique à la hauteur de la quotité de service disponible.

### C. Modalité d'affectation

#### Affectation des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) ou ayant des préconisations médicales

Les agents bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2026, ainsi que les agents pour lesquels le médecin conseil aura formulé des préconisations d'affectation pour l'année scolaire 2026-2027, seront affectés en priorité dans la mesure où un poste correspondant à leur situation sera disponible.

#### Barème de priorisation

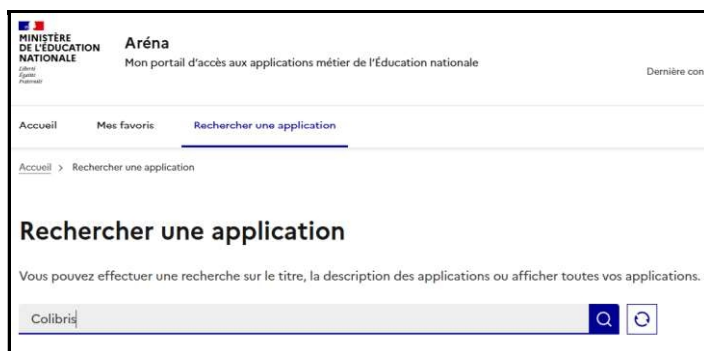
Rubriques	Points	Conditions d'obtention
<b>RQTH + avis médecin conseil</b>	800	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en vigueur au 1 <sup>er</sup> septembre 2026 + transmission de l'avis de médecin conseil
<b>RQTH</b>	500	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en vigueur au 1 <sup>er</sup> septembre 2026
<b>Ancienneté sur le poste actuel</b>	10 points par année	Ancienneté au sein de l'établissement
<b>CDI</b>	100	Contrat en CDI
<b>Admissibilité</b>	20 (Capes, Capet, Capeps, CPE, CAP PLP)  50 (Admissibilité concours de recrutement)	Une seule admissibilité par an et par concours

## II – SAISIE ET VALIDATION DES VŒUX

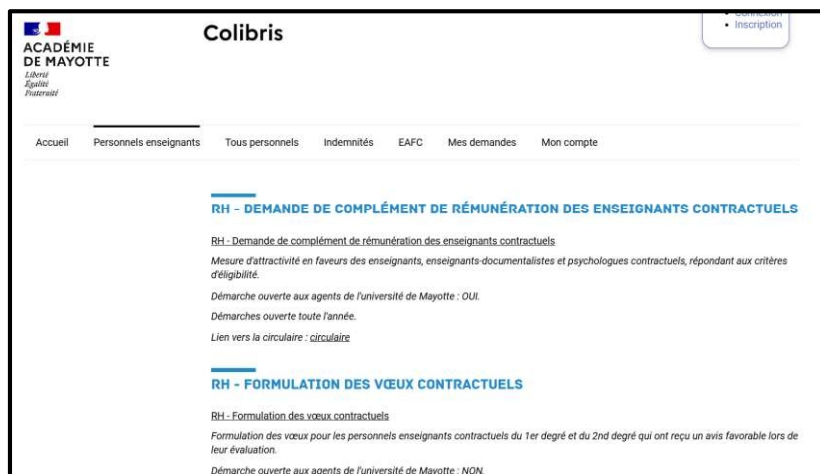
### A. Saisie des vœux

La saisie des vœux pour le personnel enseignant contractuel s'effectue via la démarche Colibris.

Vous devez vous rendre sur le portail des démarches Colibris en vous connectant à votre espace ARENA.



La démarche qui s'intitule « **Formulation de vœux contractuels** » se trouve dans la catégorie **personnels enseignants**.



The screenshot shows the 'Colibris' interface for the 'ACADÉMIE DE MAYOTTE'. The navigation menu includes 'Accueil', 'Personnels enseignants', 'Tous personnels', 'Indemnités', 'EAFC', 'Mes demandes', and 'Mon compte'. The main content area is titled 'RH - DEMANDE DE COMPLÈMENT DE RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS' and 'RH - FORMULATION DES VŒUX CONTRACTUELS'. The second section includes the text: 'RH - Formulation des vœux contractuels', 'Formulation des vœux pour les personnels enseignants contractuels du 1er degré et du 2nd degré qui ont reçu un avis favorable lors de leur évaluation.', and 'Démarche ouverte aux agents de l'université de Mayotte : NON.'

Les agents pourront formuler au maximum 3 vœux de préférence d'affectation pour la rentrée 2026/2027. Les saisies peuvent être modifiées jusqu'à la fin de la campagne. Une fois celle-ci clôturée aucune modification ne sera possible.

**Aucune formulation de vœux sous format papier ou mails ou intervenant hors période de campagne ne sera prise en compte.**

Pour toute information vous êtes invités à contacter les personnes suivantes par mail :

- Pour le 1<sup>er</sup> degré, M. Aboubacar SOUFFOU : [aboubacar.souffou1@ac-mayotte.fr](mailto:aboubacar.souffou1@ac-mayotte.fr)
- Pour le 2<sup>nd</sup> degré, Mme Zenali FILA : [zenali.fila@ac-mayotte.fr](mailto:zenali.fila@ac-mayotte.fr)

## **B. Validation des vœux et résultat des affectations**

Une fois la campagne de vœux clôturée, les agents pourront consulter le résultat de leur affectation en se connectant à leur espace I-Prof.

<b>Du 24 avril 2026 Au 14 mai 2026</b>	Formulation des vœux d'affectation par les agents pour l'année scolaire 2026/2027
<b>Du 18 mai 2026 Au 26 mai 2026</b>	Exploitation des vœux par les services de la DPCE
<b>Du 02 juin 2026 Au 12 juin 2026</b>	Rencontres bilatérales (2 <sup>nd</sup> degré uniquement) <i>Dates prévisionnelles</i>
<b>Du 1<sup>er</sup> juillet 2026 Et jusqu'à la rentrée 2026/2027</b>	Consultation des résultats d'affectation par les agents sur I-Prof

### C. Souhait de non renouvellement

Le formulaire Colibris permet à l'agent d'indiquer son souhait à ne pas être renouvelé si son contrat arrive à échéance cette année. Un courrier daté et signé confirmant ce souhait, devra être transmis par l'agent à son établissement copie la DPCE.

Je vous remercie d'assurer une large diffusion et de faciliter l'accès à l'information des agents concernés par un affichage en un lieu facilement accessible. Cette circulaire sera également publiée sur le site du personnel.

La rectrice de l'académie de Mayotte

Valérie Debuchy

